L'ABEILLE.

PAR BULLITT, BULLEN & MAGNE,
NO 81, RUE DE CHARTRES

CONDITIONS:
ABONNEMENT.

Douze piastres par an, pour la feuille, payable d'avance pour l'année; dix piastres pour la feuille destinée pour la campagne et quatre piastres par semaine, payables d'avance moins pour le temps que l'abonné ne voudra passer ayant à son domicile à la Nouvelle-Orléans. Aucun abonnement ne sera discontinué avant que les comptes arriérés ne soient payés. Les abonnés qui voudront cesser leur abonnement devront en donner avis par écrit, une semaine avantque le terme de leur abonnement ne soit arrivé.

ANNONCES.—Une piastre par carré de chaque insertion, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subsequente. Tout changement considérable dans l'annonce originale, devra être payé comme une nouvelle annonce. Le carré est de DIX lignes ou moins.

ABONNEMENS pour l'année aux annonces—Les artisans et personne tenant magasins de détail, des Banques, Compagnies d'Assurance et autres institutions publiques, $40, les agens pour navires, lignes de bateaux à vapeur, ou des maisons d'importation et de commission, $30. Ces abonnements ne comprennent à l'année et à demi année.

Le privilège des annonces avec avis est limité à un carré chaque fois, et ne sera pas permis au-delà.

LES ANNONCES des ventes de meubles, doivent être payées au moment de la vente, à moins que les ventes ne soient faites par des agens ordinaires lesquels payent au bout des mois.

LES ANNONCES qui ont ordre de paraître jusqu'à ce qu'elles soient arrêtées, seront $1 par carré pour chaque insertion.

LES ANNONCES en article d'une nature personnelle, lorsque les pourront être admises, seront de trois piastres du carré, en ordinaire et d'avance.

LES ANNONCES qui ont ordre de paraître extraordinaire, seront payées au taux des annonces ordinaires.

Les ANNONCES qui ont ordre de paraître pour un certain nombre de fois, seront payées de &c., &c., lorsque non indiquées, seront insérées jusqu'à ce qu'elles soient arrêtées, et au prix ci-dessus énoncé.

LES ANNONCES qui ne spécifient pas le nombre de fois pour lesquelles elles doivent être insérées, seront publiées jusqu'à ce qu'elles soient arrêtées, et au prix ci-dessus énoncé.

Aucune ANNONCE de vente de propriété, à moins que le prix de l'inscription n'ait été payé d'avance, ne sera publiée.

Les THEATRES et autres endroits ouverts, qui feront usage de l'abeille, devront payer chaque jour de nouvelles annonces, pendant la durée des plaisirs, payeront $150.

LES ANNONCES de candidature à des emplois publics et toutes annonces de nature politique, seront payées le double du prix ordinaire.

POELES—POELES—S. Locke & Co. No. 5 Front Levee, viennent de recevoir par le navire Jim Hall, un nouveau supplement de poeles à bois. Cet assortiment se compose actuellement de poeles à bois, sous-le-foyer, patentes, de toutes grandeurs; poeles dits Italiaires, à chaudron, de Philadelphie; poeles à Carreaux, idem à chaudron, à four et trois bouilloires; fours de campagne; poeles à navires et à steamboats; aussi, des tuyaux de poeles, que l'on posera sur demande. 24 dec—3

MARRONNAGES.

$10 DE RECOMPENSE seront donnés pour l'arrestation du nègre JOHN BILL, qui est parti de la Prairie Coton Mill, il y a trois ans, depuis environ deux ans. Il a pu se rapprocher pas de son habillement. Il est âgé d'environ 28 ans, robuste, parle vite et très brusque, il est de la taille d'environ 5 pieds et 5 ou 6 pouces de hauteur. La récompense ci-dessus sera donnée pour sa mise dans une des geoles de cette ville. L'on croit qu'il est dans la troisième municipalité. Il est bien connu des gens qui travaillent aux presses de la ville.
RICHARD HAGAN
6 avril—10

$50 DE RECOMPENSE.
PARTIS marrons le 21 mars au soir de l'habitation de Mme Ve. Ciprien Picard, à IBERVILLE, l'esclave nègre nommés ADONIS, KIDER et JERRY.

ADONIS est Africain, âgé d'environ 30 ans, très noir, parlant français et anglais, taille 5 pieds 2 pouces.

KIDER est Americain, âgé d'environ 30 ans, de plus neuf ans dans le pays, taille 5 pieds de 7 pouces (un peu grosse de ventre), il bégaye en allant.

JERRY est aussi Américain, venu dans le même temps dans le pays, âgé d'environ 29 ans, taille 5 pieds 6 à 7 pouces, teint rouge, regard en dessous, plus gros que les deux autres.

La récompense ci-dessus pera donnée à quiconque arrêtera les dits nègres, ou les logera dans une des prisons de cette ville, ou les conduira sur ladite habitation à Iberville ou à la Nouvelle-Orleans chez
JONAU METOYER & Co.
6 avril—8 No. 125, rue du Canal.

$50 DE RECOMPENSE—Parti marrons de chez le soussigné, le 10 courant, un négresse PAULINE, âgée d'environ 20 ans, 5 pouces creuse, marques blanches, d'une taille moyenne, maigre, bien connue comme ayant appartenu à feu Mr. Marot. La récompense ci-dessus sera donnée à quiconque l'arrêtera ou la ramènera à
J. TALBERE.
1er avril—5 No. 38, rue St. Louis.

$50 PIASTRES DE RECOMPENSE.—Parti marron de chez le soussigné le 29 mars, dernier, le nègre americain nommé ROBERT, connu sous le nom de BOB, agé de 24 ans, taille 5 pieds six pouces environ, teint rougeâtre, figure ouverte, belles dents, une petite bosse au front et quelques cicatrices de plaies aux cuisses. La récompense ci-dessus sera donnée à celui qui le ramènera connu à celui qui le ramènera chez M. Henry Tête ou dans une des geoles de l'Est.
22m 18GARD.

$50 DE RECOMPENSE seront donnés pour l'arrestation du nègre GEORGE, âgé d'environ 19 ans, d'une petite taille, est noir, portant grande tête, il a un chapeau de paille cirée à bas fond et un gilet de drap bleu, ayant assez des boucles d'oreilles. George est très intelligent, bon à tout faire, mais à sa physionomie on le prendrait pour un idiot. Il a conduit un dray pendant les trois dernières années dans cette ville. La récompense ci-dessus sera donnée à celui qui l'arrêtera et le ramènera à
WILLIAM BARNES,
Encognure Gravier et Carondelet.
27f

$25 DE RECOMPENSE.—Parti marron de la paroisse Assomption (Lafourche) depuis 3 mois, le nègre américain nommé COFFEE, âgé d'environ 30 ans, ayant une tache blanche sur le côté gauche de la tête, taille d'environ 5 pieds 3 pouces, fortement constitué; il sait lire l'anglais.

Les capitaines de navires et de bateaux à vapeur sont prévenus de ne pas le recevoir à leur bord sous peine d'être poursuivis selon la loi. Il a trouvé asyle dans cette paroisse à quiconque le logera dans une des geoles de cet état.
16f—3 jps DESIRE PLACENTIA.

$20 DE RECOMPENSE.—Seront donnés à quiconque le ramènera dans une des geoles de cette paroisse, le nègre créole LOUIS, âgé d'environ 40 ans, taille moyenne, parlant l'Anglais et le Français. Il était antérieurement employé à la ville, et depuis deux ans faisait des journées.
14 m 3 p 15j AUG MONTREUIL.

AUX EMIGRES DU MEXIQUE—Le soussigné a l'honneur d'offrir aux Français malheureux qui, par les circonstances désastreuses de la guerre se trouvent réfugiés dans cette ville, ses services comme médecin, il leur fournira les médicamens nécessaires pendant la durée de leur maladie.

Il invite les médecins qui seraient appelés pendant les différentes compétitions, à venir les rejoindre, s'ils jugeront convenables, à la pharmacie de M. Serres, encoignure des rues Royale et Quartier.
M. DUPIERRIS, docteur.
28 jan rue de Anne, no. 54.

A UNE assemblée de la Chambre du Commerce de la Nouvelle Orléans, tenue le 4 courant, la résolution suivante fut adopté à l'unanimité:

Résolu qu'il soit recommandé aux personnes négociant des traites anglaises, en cette cité, de vendre, acheter et couler le Sterling en argent fédéral, en conformité à une résolution adoptée le 2 du mois dernier, par la chambre de commerce de New York.
Nouvelle Orléans, 5 février 1839.
11 fev CHS BRIGGS Sect.

EAUX MINERALES ARTIFICIELLES—Pour BOISSON, établissement de Vr. RULH, pharmacien chimiste, encoignure Dauphine et Hospital, à la Nouvelle-Orléans, où on trouvera constamment préparé à l'eau pure et distillée, les eaux de Seltz, Eau magnesienne sutrée, les eaux de Seltz, celles de Vichy, de Spa, de Wals, de Chemnitz, Ferrand, de Boulets, de Barèges, de Sentlage et Cangres et en général toutes les eaux minérales artificielles.

Dans le même établissement on prépare toutes les eaux minérales qui pour demandées par formule spéciale des médecins, ainsi que toutes les subtanse et doses composées des sels, des bains, des douches et les douches l'eaux minérales. 27 oct—1

MACHINES A VAPEUR—Les soussignés, agents de Goodlee & Coon, de Cincinnati, livreront des ordres pour la confection de machines à vapeur pour moudre à sucre, moulins à scies, presses à coton et toutes espèces d'ouvrages en fer grenu.
25m—1 FRIEDT BROTHERS.

AVIS—L'HOTEL ST-LOUIS est maintenant ouvert pour la réception du public. Les appartements y ont été meublés avec beaucoup de soin, et disposés de manière à satisfaire tous les désirs. On peut y avoir des chambres, ou des chambres et salons, avec ou sans la table—Il y a dans l'Hôtel un excellent restaurant sous la direction de M. C. Lavaud. S'adresser à M. A. WILLOZ, Directeur de l'Hôtel.

CARABINES, Carabines, Carabines 32 — Tryon Son & Co. manufacturiers de carabines carabines No 134, North 3d. street, Philadelphie. Soliciteurs les commandes des marchands du Sud, de l'Ouest, leur longue expérience et les grandes facilités qu'ils ont pour la manufacture de ces articles leur permettent de les offrir comme étant de qualité supérieure et à prix qu'aucun autre établissement ne peut aux Etats Unis.

Ils manufacturent aussi les célèbres pistolets d'Armstrong. 25 fev—2m, 1ps.

CANDIDE AVINENC, Joailler-Bijoutier, avant de Paris, informe les personnes qui voudront l'honorer de leur confiance, que l'on trouvera chez lui toutes sortes de parures dans le dernier mode de Paris; il se charge de confectionner toutes espèces de parures en joaillerie et bijouterie. On trouvera chez lui un assortiment de lunettes et verres sublimes.

Son magasin est rue St. Louis, maison de la Bourse, no. 60.

N. B. Toutes sortes d'instruments de mathématiques, de physique et de marine reparés au magasin c. dessus.
Sm2—3 p 15j

MORUS MULTICAULIS.—30 000 Arbres de Morus Multicaulis, importés directement de Marseille par la barque Dunoyer, et vendus par le capitaine Hall, pour plantation ou pour l'exportation, à vendre en quantités considérables aux acheteurs, par tige à $20 le mille. S'adresser à
WILLIAM DINN,
mars 17, rue de la Commune.

AVIS—T. Ducournau & Co, viennent de recevoir par les navires Marengo et Lafayette, un assortiment complet de linge confectionné à Paris pour les tels que relingues, serviettes, nappes, serviettes, coquilles, ducoutil, batiste et autres étoffes pour la saison.

Ils profitent en même temps de cette occasion pour annoncer à leurs pratiques que le départ de J. Ducournau étant fixé au 10 du mois prochain, il faudra se hâter de leur remettre les ordres, d'une taille inférieure, pour ne pas être obligés de les faire attendre.
20 m.

CHARBON de Pittsburgh—Transporté dans la ville municipale, à $1 le tonneau. Les ordres laissés chez D. G. Wire, encoignure des rues Tivoli, Cirque et Triton, ou à M. F. Jones, chez Sorbie & Co. 112, rue Royale, seront immédiatement remplis. 20 m

AVIS—Thomas Smith et Charles B. Smith ayant été admis au parti de la société dénommée existante sous la raison de Smith, Dubois, Fort & Co. sont autorisés à faire usage du nom de la dite société pour la liquidation seulement.
Nouvelle-Orléans, 25 février 1839.
6 mars RALPH HUBBARD.

A VENDRE pour cause de départ—Deux negres seul dont un âgé de dix huit ans environ et son enfant de 16 mois, cette enfant est bonne domestique de maison, un peu cuisinière, coiffeuse, blanchisseuse, l'autre est âgé d'environ 36 ans sachant faire un jardin de tout.

A vendre une barrouche presque neuve, solide et assez belle, un cheval bon trotteur. S'adresser à A Capdeville et Co. rue Toulouse no. 19.
27f

$25 DE RECOMPENSE.—Parti marron de la paroisse Assomption (Lafourche) depuis 3 mois, le nègre américain nommé COFFEE, âgé d'environ 30 ans, ayant une tache blanche sur le côté gauche de la tête, taille d'environ 5 pieds 3 pouces, fortement constitué; il sait lire l'anglais.

Les capitaines de navires et de bateaux à vapeur sont prévenus de ne pas le recevoir à leur bord sous peine d'être poursuivis selon la loi. La récompense ci-dessus sera donnée à quiconque le logera dans une des geoles de cet état.
16f—3 jps DESIRE PLACENTIA.

$20 DE RECOMPENSE.—Seront donnés à quiconque le ramènera dans une des geoles de cette paroisse, le nègre créole LOUIS, âgé d'environ 40 ans, taille moyenne, parlant l'Anglais et le Français. Il était antérieurement employé à la ville, et depuis deux ans faisant des journées.
14 m 3 p 15j AUG MONTREUIL.

AUX EMIGRES DU MEXIQUE—Le soussigné a l'honneur d'offrir aux Français malheureux qui, par les circonstances désastreuses de la guerre se trouvent réfugiés dans cette ville, ses services comme médecin, il leur fournira les médicamens nécessaires pendant la durée de leur maladie.

Il invite les médecins qui seraient appelés pendant les différentes compétitions, à venir les rejoindre, s'ils jugeront convenables, à la pharmacie de M. Serres, encoignure des rues Royale et Quartier.
M. DUPIERRIS, docteur.
28 jan rue de Anne, no. 54.

A UNE assemblée de la Chambre du Commerce de la Nouvelle Orléans, tenue le 4 courant, la résolution suivante fut adopté à l'unanimité:

Résolu qu'il soit recommandé aux personnes négociant des traites anglaises, en cette cité, de vendre, acheter et couler le Sterling en argent fédéral, en conformité à une résolution adoptée le 2 du mois dernier, par la chambre de commerce de New York.
Nouvelle Orléans, 5 février 1839.
11 fev CHS BRIGGS Sect.

EAUX MINERALES ARTIFICIELLES—Pour BOISSON, établissement de Vr. RULH, pharmacien chimiste, encoignure Dauphine et Hospital, à la Nouvelle-Orléans, où on trouvera constamment préparé à l'eau pure et distillée, les eaux de Seltz, l'